

# Du local en direct dans vos assiettes ?

## *Oui, et du bon !*

Le projet de vente directe sur notre village de Trémoins avance...

Après plusieurs réunions consacrées au sujet, nous vous proposons aujourd'hui d'exprimer votre volonté, si tel en est le cas, de rejoindre la structure que nous allons mettre en place.

### Comment ça marche ?

Une association va être créée, elle regroupera les consommateurs qui sont intéressés, de manière à organiser les ventes directes, et à animer cette initiative en créant ponctuellement des événements (rencontres avec les producteurs, visite des exploitations, débats,...).

L'assemblée générale de constitution de cette association est prévue le **jeudi 15/01/2015 à 20h00 en mairie de Trémoins.**

Vous avez 2 possibilités pour en être : vous nous contactez par le moyen que vous préférez (liste des contacts en fin de document) et/ou vous venez à l'assemblée générale. Il est nécessaire d'adhérer à l'association pour entrer dans ce circuit court : c'est en effet l'association qui gèrera les contrats entre les producteurs et les consommateurs, et qui organisera les opérations de distribution.

### Qui sont les producteurs ?

Pour démarrer, nous vous proposons un choix limité aux 3 producteurs suivants. Par la suite, et en fonction de vos demandes et de vos souhaits, nous pourrions naturellement élargir ce choix :

- pour les légumes : Les Jardins du Mont Vaudois d'Héricourt,
- pour la viande rouge et charcuterie : La Ferme du Sainans à Dung,
- pour la viande d'agneau : La Potentille Argentée à Dombrot-le-Sec

### Que nous proposent-ils ?

D'une manière générale, les producteurs proposent un service basé sur un « panier » et une fréquence :

- pour les légumes : plusieurs types de paniers (pour 1 personne, pour 2 ou pour 4) et une fréquence hebdomadaire,
- pour la viande rouge : un panier unique comprenant 6 kg de viande et une fréquence tous les 2 mois, ou tous les 4 ou 6 mois,
- pour la charcuterie : cela reste à définir, en fonction de vos souhaits,
- pour la viande d'agneau : c'est un peu la même chose, cela dépendra de vos demandes, mais il faudra que celles-ci représentent un certain volume regroupé sur une ou des dates pour optimiser le coût de livraison...

### Combien ça coûte ?

Pour avoir une idée des niveaux de prix, nous vous proposons une sélection de « paniers » :

- pour les légumes :
  - 1 personne (1,5 à 2 kg) 5,00 €/semaine,
  - 2 personnes (2 à 3 kg) 7,50 €/semaine,
  - 4 personnes (4 à 6 kg) 13,00 €/semaine.



- pour la viande rouge : le colis comprendra 6 kg (bœuf de race Aubrac)\_vendus à 14,50 €/kg, soit 87,00 € pour l'ensemble.
 

<input checked="" type="checkbox"/> 1 kg de bourguignon,	<input checked="" type="checkbox"/> 1 kg de bœuf cocotte,
<input checked="" type="checkbox"/> 1 kg de bœuf à braiser,	<input checked="" type="checkbox"/> 1 kg de steak,
<input checked="" type="checkbox"/> 1 kg de rosbif,	<input checked="" type="checkbox"/> 1 kg de steak haché.
- pour l'agneau :
  - 18 €/kg pour le ½ agneau (environ 10 kg),
  - 19 €/kg pour le quart arrière (environ 5,5 kg),
  - Fuseau fumé (environ 1kg) : 24 € pièce,
  - Chipou ou merguez d'agneau : 17 €/kg.

### Comment cela est-il organisé ?

Au début de l'année, l'association établit un contrat entre le consommateur et le producteur. Le consommateur s'engage à acheter le « panier » dont il a besoin, à la fréquence qui lui correspond le mieux. Le producteur s'engage de son côté à le fournir en respectant ce choix, à un prix établi pour la saison. De plus, il s'engage à produire dans une démarche respectant l'environnement, si possible dans le cadre du label « **Agriculture Biologique** ». Le consommateur remet un ou plusieurs chèques qui correspondent au prix de ce qu'il commande, et les chèques seront conservés par l'association qui les remettra au producteur à la date convenue (par exemple, le paiement peut avoir lieu tous les mois, tous les trimestres, semestres,...)

### Comment se passe la distribution ?

Elle a lieu généralement en fin de semaine, le jour qui sera retenu sera celui qui conviendra le mieux aux membres de l'association. Quelques membres de l'association, 2 en général, à tour de rôles, aident les producteurs à mettre à disposition, voire à confectionner les paniers demandés. Les séances de distribution durent généralement une heure à une heure et demie pour permettre à chacun de s'organiser. Voilà donc dans les grandes lignes ce que sera ce nouveau service de proximité proposé sur Trémoins. Il n'est pas réservé aux seuls habitants du village, d'autres consommateurs peuvent bien entendu s'y associer.

### Qui contacter ?

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur ce projet, ou pour confirmer votre intérêt :

- Mairie de Trémoins : 03 84 56 85 74 [mairiedetremoins@wanadoo.fr](mailto:mairiedetremoins@wanadoo.fr)
- Estelle Bouché : 06 07 47 29 03 [godard.estelle@wanadoo.fr](mailto:godard.estelle@wanadoo.fr)
- Frédéric Boulanger : 06 89 12 48 21 [fredericboulanger3@wanadoo.fr](mailto:fredericboulanger3@wanadoo.fr)
- Pascal Mettey : 06 82 31 10 52 [fromageriemettey0@orange.fr](mailto:fromageriemettey0@orange.fr)

Vous pouvez aussi nous retourner le coupon-réponse ci-dessous :

## **PROJET DE « CIRCUIT DE DISTRIBUTION COURT » SUR TREMOINS**

Prénom :

Nom :

Adresse :

Email/Téléphone :

- Je suis intéressé par ce projet de vente directe, et je serai présent jeudi 15/01/2015
- Je suis intéressé par ce projet, mais je ne suis pas disponible jeudi : merci de me contacter pour prendre en compte ma future adhésion
- Je vous fais part de mes remarques ou suggestions :